

Cofinancée dans le cadre du programme Fonds Publics et Territoire (FFT) depuis 2022.

La plate-forme locale Handicap est un programme d'actions concertée qui vise à structurer l'action de la collectivité et de ses partenaires sur le territoire pour favoriser l'inclusion des enfants sur tous les temps de son quotidien (école, périscolaire, extrascolaire...).

Au niveau scolaire, le territoire dispose d'un Pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) intégré au groupe PARI Inclusion, d'une classe externalisée ITEP au sein de l'école élémentaire Louis Pasteur, d'un dispositif ULIS au sein de l'école élémentaire Irène Joliot Curie et d'une classe UEMA au sein de l'école maternelle Marie Curie.

Un dossier de candidature est en cours pour développer une classe Unité d'enseignement Ecole Élémentaire Autisme au sein de la Ville de Grigny.

L'objectif est de coordonner, de mailler et de co-construire les actions et initiatives de chacun pour favoriser la cohérence des actions et informer et accompagner les familles qui en ont besoin dans leurs démarches.

Concrètement, quelques exemples des actions de la plate-forme Handicap :

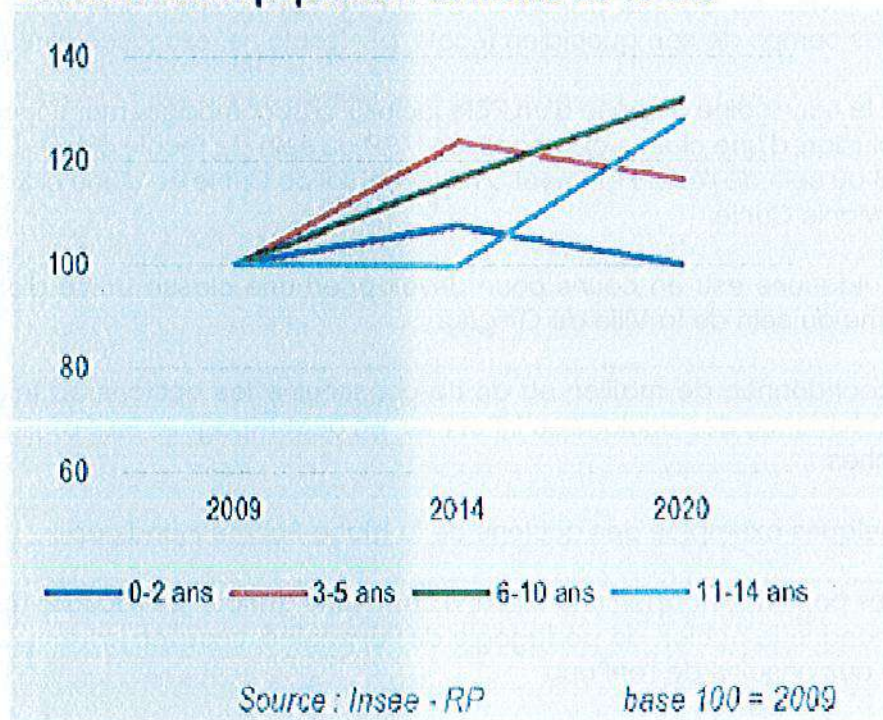
- Des agents formés pour développer une culture commune autour de l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques, comprendre la notion de pédagogie différenciée, trouver les moyens d'une stratégie d'adaptation face aux besoins de l'enfant
- Des espaces aménagés pour garantir un accueil inclusif pour l'ensemble des enfants : salle de répit, classes flexibles, plateaux repas adaptés, aires de jeux inclusives dans les parcs de la Ville...
- Des actions de sensibilisations à destination des enfants mais aussi du grand public pour permettre de porter un autre regard sur le handicap : Film sur la classe UEMA (la classe des coccinelles), actions dans le cadre de la semaine bleue, événementiel (la Grande semaine des Coccinelles), jeux olympiques et paralympiques au sein du périscolaire, initiation à la langue des signes au sein de la crèche...

e- Dispositifs soutenant la réussite éducative

Différents dispositifs sont déployés sur le territoire :

- **Aide aux devoirs** proposée par la commune en direction des enfants âgés de 6 à 11 ans, encadrée par des enseignants ou des animateurs de la Ville : temps périscolaire / écoles élémentaires
- Le **Programme de Réussite Educative (PRE)** : Ce dispositif vise, en lien étroit avec les acteurs éducatifs et sociaux, à repérer les enfants en difficulté scolarisés en élémentaire et au collège et à leur proposer un parcours d'accompagnement individualisé permettant de lever les freins à la réussite, en lien étroit avec les familles. Ce dispositif relève de la politique de la ville. Différents ateliers sont proposés, individuel ou collectif : accompagnement à la scolarité, expression musicale, sophrologie...
- Un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**
- Un dispositif **Cité Educative** depuis 2021
- Une **Convention pour lutter contre l'évitement scolaire** établie en 2025 avec la CAF du Rhône

Evolution de la population de moins de 15 ans



Un indice de jeunesse qui témoigne de la prédominance d'une population jeune sur la ville de Grigny-sur-Rhône :

indice de jeunesse

population - de 20 ans / population + de 60 ans

Commune

1,36

CTM

1,01

MdL

1,20

Source : Observatoire métropolitain de la démographie scolaire - 2024

Cet indice de jeunesse est de 2 au cœur du quartier le Vallon.
42% des habitants ont moins de 25 ans.

La scolarisation des jeunes :

1 collège public : Emile MalProy, qui dispose d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

1 Lycée de secteur : Lycée Louis Aragon, situé à Givors

Effectifs

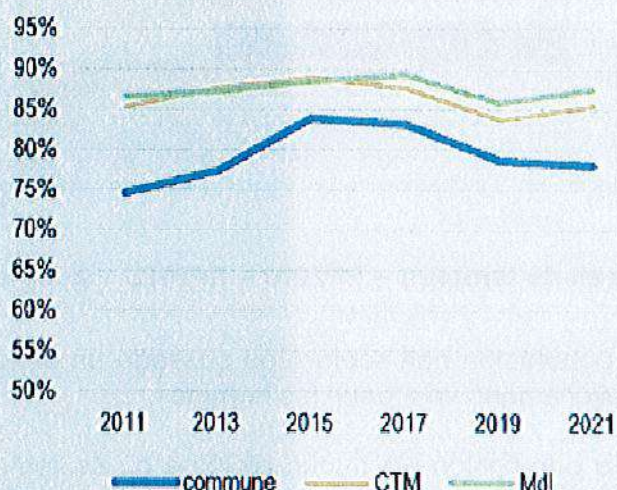
	Commune	CTM	MdL
Collèges publics	603	4 407	47 505
Collèges privés	0	3 014	22 728
Total	603	7 421	70 233
Source : Rectorat de Lyon			
Estimation IPS			
Public	100	96	98
Privé	NA	128	136

Source : observatoire métropolitain de la démographie scolaire année scolaire 2023/2024

Détail de la répartition des effectifs du collège Emile Malfroy en 2025 par commune de résidence du responsable légal principal ou du couple familial :

- Grigny sur Rhône : 438
- Millery, commune du secteur de recrutement : 52
- Givors : 40 (Ulis ou Segpa ou renvoi pas CD ou prise en charge scolarisation avec suivi DITEP ou dérogation sur motif rassemblement Fratries dès qu'un exclus ou un Segpa est déjà présent ou capacité d'accueil atteinte sur Aubrac, établissement avec jauge REP plus faible par classe que sur Malfroy 25 au lieu de 30)
- Montagny, commune du secteur de recrutement : 38 (de Montagny le bas la plupart, départ sur Mornant pour les autres quasi systématique)
- Divers : 15 élèves sur 10 communes différentes (Ulis ou segpa ou renvoi pas CD ou prise en charge scolarisation avec suivi DITEP)

Evolution du taux de réussite au Brevet des Collèges de 2011 à 2021 :

Réussite au brevet des collèges

Source : Ministère éducation nationale

Source : observatoire métropolitain de la démographie scolaire année scolaire 2023/2024

A noter qu'en 2023, le taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) atteint dans la série générale 84%.

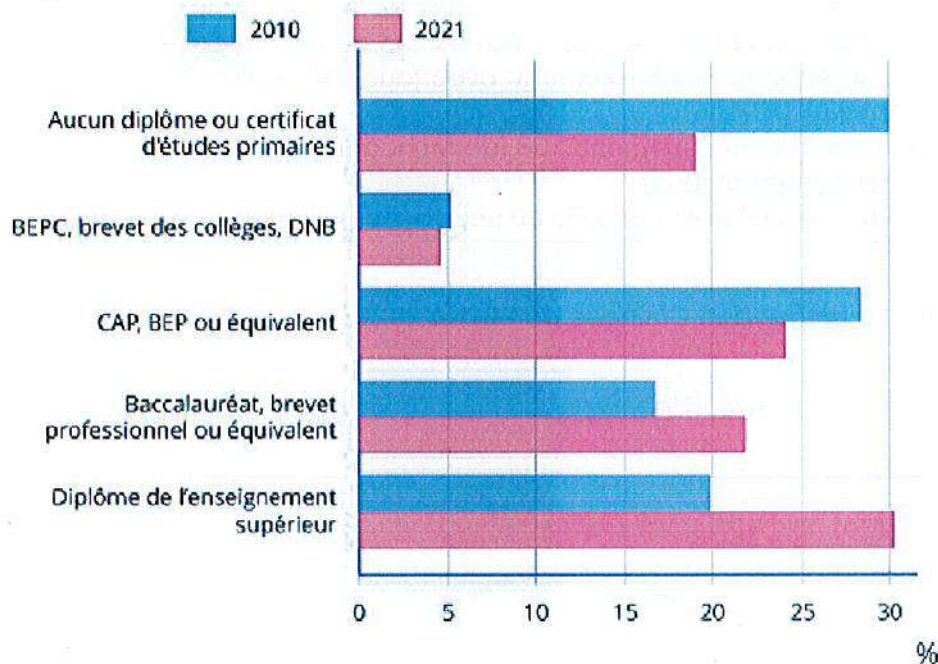
Source : Ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

Taux de scolarisation

	Commune	CTM	MdL
2-5 ans	72%	72%	72%
6-10 ans	97%	97%	97%
11-14 ans	99%	98%	98%
15-17 ans	97%	96%	96%
18-24 ans	42%	55%	67%

> Forte chute du taux de scolarisation pour les jeunes à partir de 18 à 24 ans qui ne sont plus dans un parcours éducatif (42%)

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Source : INSEE – Portrait de territoire – RP2010 – RP2020 – géographie au 01/01/2024

Une part significative de la population non scolarisée possède un diplôme de niveau CAP, BEP ou équivalent, ce qui est particulièrement vrai pour les hommes.

Une proportion notable de la population n'a aucun diplôme ou seulement un certificat d'études primaires.

On note néanmoins une tendance générale à l'amélioration des niveaux d'éducation entre 2010 et 2021. La proportion de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur a considérablement augmenté, ce qui peut indiquer des efforts réussis pour améliorer l'accès à l'éducation supérieure. Les défis en matière d'accès à l'éducation ou de persistance scolaire sont à poursuivre.

Demande d'emploi des jeunes :

11% (contre 12% sur l'ensemble de la Métropole) à Fin 2022

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 069-216900969-20260703-DEL_26_066-DE

S'LO

51% des jeunes demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP-BEP (contre 37% à l'échelle de la Métropole - 2022)

40 % des jeunes ont un niveau terminal (avec ou sans bac) et 27% ont un diplôme bac + 2 ou plus (contre 18% à Givors).

Les jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme restent plus exposés au chômage et à la précarité que ceux qui ont obtenu un diplôme (source : observatoire des inégalités).

20% des jeunes de Grigny-sur-Rhône inscrits à Pôle emploi Fin 2022 sont demandeurs d'emploi de longue durée (17% sur la métropole Grand Lyon).

Sur le quartier Politique de la Ville, 28,1% des 16-25 ans ne sont pas scolarisés et sont sans emploi, avec une prédominance chez les hommes. (Source : Convention Locale d'Application 2024-2030). Formation, à l'alternance...

Des jeunes suivis par la Mission Locale Rhône Sud :

188 jeunes sont accompagnés par la Mission Locale en 2024, notamment dans l'accès à l'emploi, la Formation, à l'alternance...

Le parcours d'accompagnement des jeunes peut être contractualisé (PACEA, contrat engagement jeunes, PPAE...)

La Mission Locale est en charge de suivre l'obligation de Formation pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes âgés de 16 à 18 ans.

358 jeunes ont participé à des ateliers proposés par la Mission Locale en 2024 (ateliers recherche d'emploi, chantiers jeunes...)

Service Jeunesse
Ville de Grigny-sur-
Rhône

Accueil de loisirs
La passerelle : 10-14
ans (ACM)
Centre socio-culturel
l'Agora

Service de
prévention spécialisé
Fondation AJD

Antenne Mission
Locale
Mission Locale Rhône
Sud

Médiation ALTM

Accueil Jeunes
14-17ans
Centre socio-culturel
l'Agora

Les jeunes accompagnés par les animateurs des différentes structures expriment des besoins et attentes :

- Accéder à des loisirs et à des équipements sportifs de proximité.
- Donner la priorité à leurs études, à leur orientation et à la recherche de stages.
- Trouver plus facilement un emploi ou un job étudiant.
- Être accompagnés et guidés dans leurs démarches, notamment par la mise en relation avec un réseau de professionnels pouvant les aider à concrétiser leurs projets de stage ou d'emploi.
- Pouvoir s'appuyer sur des adultes référents de confiance, capables de les soutenir et de valoriser leurs initiatives.
- Enfin, certains jeunes expriment une forme d'anxiété face aux enjeux climatiques et aux incertitudes internationales.

Exemple d'actions en direction de la jeunesse menées à l'échelle de la Ville :

Séjours Jeunes
internationaux

Service Jeunesse

Jobs saisonniers :
été, automne...

Service Jeunesse

Promeneurs du Net

**AJD, Ville, Centre
socio-culturel**

Accompagnement
initiatives Jeunes
: Junior Asso :
Grign'Idea, SNU...

Bourses stages à
l'étranger

Service Jeunesse

Programme de
Réussite Educative
(PRE)

**Ville de Grigny-sur-
Rhône**

Départ en séjours

**Accueil de loisirs –
Accueil jeunes**

Stages sportifs et
culturels

**Centre socio-culturel
l'Agora**

La Ville de Grigny-sur-Rhône dispose d'un **panier de services complet dédié à la parentalité**, comprenant notamment le **CLAS**, le **REAAP**, le **LAEP**, ainsi qu'une **offre diversifiée d'actions en direction des familles** portée par différentes structures locales.

Une **coopération déléguée à la parentalité et à l'inclusion** est pilotée par la Ville dans le cadre de la CTG.

Le **Centre social l'Agora** intègre un **projet familles** au sein de son **projet social** (condition nécessaire à l'obtention de l'agrément CAF). Celui-ci propose :

- Des **actions collectives et individuelles** (sorties Familiales, accueil du quotidien),
- Une **ludothèque**,
- Un **accompagnement à la vie scolaire**,
- Un **café des parents**,
- Des **animations de proximité**,
- Des **séjours familiaux** (VACAF...).

D'autres dispositifs complètent cette offre :

- Le **Programme de Réussite Éducative (PRE)**,
- La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**, qui propose notamment des **ateliers de guidance parentale**,
- Les **ateliers parents-enfants du service Petite Enfance**, qui rencontrent un **fort succès**,
- Des **rencontres de parents** organisées par les élus,
- Divers **ateliers en lien avec la parentalité**, portés par d'autres services municipaux (périscolaire, DITEP, médiathèque...).

Le **PARI Parentalité/Inclusion** constitue une **instance opérationnelle de référence**, permettant de coordonner et de valoriser les initiatives locales.

Parmi les **actions phares**, la **Semaine de la Parentalité** favorise la **mise en réseau des acteurs** et la **visibilité des structures** du territoire.

Date de démarrage de l'action : 1er septembre 2025 – pour trois ans

Une dérogation a été autorisée par la SDJES pour prolonger le PEDT jusqu'à Décembre 2025, en raison des changements intervenus au sein des équipes du Pôle Education, ne permettant pas de mener un travail qualitatif d'évaluation et de préparation du Futur PEDT 2026 – 2028.

A. RETOUR SUR LES AXES DÉFINIS

Le PEDT 2022-2025 avait fixé 3 objectifs principaux, qui étaient relevés du parcours d'accompagnement, de réussite et d'initiatives :

- > **Le développement personnel** : curiosité, imagination, créativité, expression, estime de soi et confiance en soi, autonomie, responsabilité et implication ;
- > **L'apprentissage du vivre ensemble**, la socialisation au sein du groupe ;
- > **L'ouverture sur le monde extérieur**, les autres, la vie culturelle et citoyenne, notamment communale.

Ces 3 objectifs ont été déclinés en 5 axes :

- > Axe 1 : Favoriser la réussite éducative
- > Axe 2 : Favoriser le passage entre les différentes étapes et les différents temps de la vie des enfants et des jeunes (les passerelles)
- > Axe 3 : Renforcer le lien entre les acteurs éducatifs
- > Axe 4 : Conforter les valeurs de la République
- > Axe 5 : Développer l'expression de soi

B. MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les différents axes éducatifs identifiés dans le cadre du PEDT nous ont servi de **grille de lecture et de critères d'évaluation** pour mesurer la pertinence, la cohérence et l'impact des actions menées.

Dans ce cadre, une **rencontre territoriale** a été organisée le **6 octobre 2025**, réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : représentants des collectivités, partenaires institutionnels, associations, professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

Afin de favoriser une participation active et des échanges riches, nous avons choisi d'animer cette rencontre selon la **méthode du World Café**. Cette démarche, basée sur des échanges en petits groupes tournants, a permis de **réfléchir collectivement à chaque axe éducatif**, en identifiant :

- Les **atouts** et les réussites associées à chaque axe ;
- Les **freins ou limites** rencontrés dans la mise en œuvre ;
- Les **perspectives d'évolution**, améliorations à envisager, et pistes d'action futures.

Les idées et constats issus de cette démarche ont été **recueillis, analysés et mis en perspective**, en complément du **travail de diagnostic réalisé dans le cadre de la préparation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029**, mais aussi du projet social du Centre socio-culturel L'Agora, acteur majeur du PEDT sur le volet Plan Mercredi.

Cette articulation entre le PEDT et la CTG nous a permis de **croiser les enjeux éducatifs, sociaux et territoriaux**, et d'enrichir notre réflexion stratégique grâce à une vision partagée et transversale.

C. ÉVALUATION DÉTAILLÉE DES ACTIONS MENÉES PAR AXE